

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration – Soixante-quatorzième session**

Rome, 5-6 décembre 2001

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DU
CONSEIL DES GOUVERNEURS**

1. Le 6 septembre 2001, le Président Bâge a écrit à tous les gouverneurs du FIDA pour leur demander de lui communiquer leurs idées pour rendre la prochaine session du Conseil des gouverneurs – la première à laquelle il participera en sa qualité de Président du Fonds – plus interactive, plus féconde et plus productive. À cette fin, le Président a proposé que le thème général du Conseil soit "Le financement du développement – sa dimension rurale". Les réponses reçues jusqu'à présent ont été généralement positives et toutes ont approuvé le thème proposé.

2. Il est rappelé au Conseil d'administration que la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs se tiendra en février 2002, c'est-à-dire à un moment particulièrement important dans le contexte des événements mondiaux, et en particulier de la Conférence internationale sur le financement du développement qui devrait avoir lieu au Mexique en mars 2002. Cela étant, le FIDA estime qu'il serait particulièrement opportun de centrer l'attention sur l'objectif fixé dans la Déclaration du Millénaire adoptée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, consistant à "réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour". Cette déclaration a conduit un grand nombre d'institutions multilatérales et de pays donateurs à accorder désormais une plus grande priorité à la réduction de la pauvreté. Le FIDA, qui s'attache depuis longtemps à lutter contre la pauvreté rurale, se trouve maintenant face à des possibilités nouvelles – assorties des responsabilités correspondantes – de renforcer son rôle moteur dans la promotion des initiatives de réduction de la pauvreté dans le monde en développement et dans la réalisation de l'objectif du Millénaire, qui exigera la mobilisation de ressources accrues en termes d'aide extérieure au développement et d'investissements nationaux, spécialement dans le secteur rural. À cet égard, le thème proposé pour les travaux du Conseil est étroitement lié aux débats qui se poursuivent au sein d'autres instances et peut également contribuer à les enrichir.

3. Il est proposé de consacrer une partie de la session du Conseil des gouverneurs, en séance plénière, à une discussion générale interactive animée par un groupe de spécialistes du développement hautement qualifiés. Plusieurs personnes ont été invitées à participer aux débats, et le Secrétariat du



FIDA communiquera au Conseil d'administration les dernières informations disponibles à ce sujet au cours de la session.

4. Il est également envisagé d'organiser simultanément six tables rondes qui donneront l'occasion de discuter de la situation de régions et de thèmes spécifiques sur la base des stratégies et évaluations régionales auxquelles travaille actuellement le FIDA. Ces tables rondes porteront sur les régions suivantes:

- a) Asie et Pacifique;
- b) Afrique orientale et australe;
- c) Amérique latine et Caraïbes;
- d) Proche-Orient et Afrique du Nord;
- e) États nouvellement indépendants; et
- f) Afrique de l'Ouest.

5. Chaque table ronde serait présidée par un ministre ou représentant de haut niveau de la région intéressée. Les différents groupes seraient assistés par les directeurs de division et les économistes principaux du FIDA, lesquels présenteraient les stratégies élaborées pour chaque région. Les délégations nationales seraient libres d'assister aux tables rondes de leur choix et, pour maximiser l'interaction, pourraient même demander à leurs membres de suivre les débats de différents groupes.

6. On trouvera à l'annexe I un avant-projet du programme de travail qui reflète les nouvelles idées exprimées tout en ménageant un temps suffisant pour que le Conseil puisse examiner les questions essentielles. Dans un souci de commodité, le projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs (document GC 25/L.1) qui a été approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-treizième session est joint en tant qu'annexe II. Ce document énumère les questions traditionnelles que le Conseil devra examiner officiellement aux dates et heures indiquées à l'annexe I.

7. À ce stade, cette proposition doit être considérée comme étant en cours d'élaboration. Cependant, lorsque les membres du Conseil d'administration auront fait connaître leurs vues, le texte sera révisé en conséquence et distribué comme document du Conseil des gouverneurs.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

MERCREDI 20 FÉVRIER 2002

Séance du matin

10 heures – 13 heures

(La session du Conseil sera sans doute ouverte par le Président de la République italienne.)

Les points de l'ordre du jour qui pourraient être traités pendant la matinée sont les suivants: ouverture de la session; adoption de l'ordre du jour; élection des membres du nouveau Bureau; et déclaration du Président du FIDA. S'il reste suffisamment de temps, il sera peut-être possible d'examiner aussi le rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA et le document relatif à la sixième reconstitution des ressources, les états financiers vérifiés et le budget administratif pour 2002.

Séance de l'après-midi

14 h 30 – 16 h 30

Dialogue interactif sur le thème du Conseil des gouverneurs. Les débats seraient animés par le Président du FIDA et le Président du Conseil des gouverneurs, ainsi que par deux ou trois orateurs invités et deux ou trois chefs de délégation dont l'allocution ne dépasserait pas cinq minutes. Ces présentations seraient suivies d'une séance de questions-réponses.

16 heures – 18 h 45

Examen d'autres points de l'ordre du jour (voir l'annexe II) et déclarations générales.

19 heures

Réception

JEUDI 21 FÉVRIER 2002

Séance du matin

9 heures – 11 heures

Six tables rondes tenues seraient simultanément consacrées à des régions et thèmes spécifiques, sur la base des évaluations et stratégies régionales. Les tables rondes pourraient être présidées par des ministres ou des représentants de haut niveau des régions en question et, si possible, comprendre des personnalités invitées au Conseil, des chefs de délégation et les fonctionnaires du FIDA concernés.

11 heures – 13 heures

Poursuite de l'examen des points de l'ordre du jour, et déclarations générales.

13 heures – 14 h 30

Déjeuner offert aux chefs de délégation par le Président Båge

Séance de l'après-midi

15 heures – 18 heures

Examen des derniers points de l'ordre du jour, et déclarations générales.

Clôture de la session



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-cinquième session
Rome, 20-21 février 2002

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection des membres du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
7. Sixième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000
9. Budget administratif du FIDA proposé pour 2002
10. Rapport d'étape sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)
11. Rapport de situation sur le programme de reconfiguration des processus
12. Composition du Conseil d'administration
13. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
14. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
15. Autres questions

Approbation de la diffusion des documents

ANNOTATIONS

1. **Ouverture de la session**

La vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mercredi 20 février et jeudi 21 février 2002 à l'Auditorium della Tecnica, 65 viale Tupini, Rome. La session s'ouvrira le mercredi 20 février 2002 à 10 heures.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire, établi par le Président du Fonds et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 25/L.1).

3. **Élection des membres du Bureau du Conseil des gouverneurs**

Le Conseil des gouverneurs est invité, conformément à l'article 12 de son Règlement intérieur, à élire un président et deux vice-présidents pour les deux prochaines années.

4. **Déclaration du Président du FIDA**

Le Président, M. Lennart Båge, récapitulera, à l'intention du Conseil des gouverneurs, les activités du Fonds en 2001.

5. **Déclarations générales**

Les gouverneurs sont invités à faire des déclarations générales au titre de ce point de l'ordre du jour et à présenter, s'il y a lieu, leurs observations sur d'autres points de l'ordre du jour.

6. **Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA**

Le document GC 25/L.2 présente à l'intention du Conseil des gouverneurs la dernière mise à jour des annonces de contributions à la cinquième reconstitution ainsi que la situation relative à la prise d'effet de ladite reconstitution.

7. **Sixième reconstitution des ressources du FIDA**

La section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA dispose que le Conseil des gouverneurs examine périodiquement si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes afin d'assurer la continuité de ses opérations. Le document GC 25/L.3 est soumis au Conseil pour lui faciliter l'examen des besoins futurs en ressources du FIDA.

8. **États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000**

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs est invité à examiner le document GC 25/L.4 qui contient les états financiers vérifiés du FIDA pour 2000, ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes. À sa soixante-douzième session tenue en avril 2001, le Conseil d'administration a examiné lesdits états financiers et recommandé qu'ils soient soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs.

9. Budget administratif du FIDA proposé pour 2002

Le budget administratif du FIDA pour 2002, tel que recommandé pour approbation par le Conseil d'administration, est présenté dans le document GC 25/L.5 ainsi qu'un projet de résolution y relatif.

10. Rapport d'étape sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)

Conformément aux dispositions stipulées dans le Rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA intitulé Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale, le document GC 25/L.6 fait le point de la mise en oeuvre en 2001 du Plan d'action 2000-2002 (FIDA V).

11. Rapport de situation sur le programme de reconfiguration des processus

À sa vingt-troisième session, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 116/XXIII par laquelle il approuvait une proposition de budget d'investissement de 26 millions de USD pour un programme de reconfiguration des processus d'une durée de cinq ans, couvrant les exercices 2000 à 2005. Le deuxième rapport de situation annuel sur ce programme, accompagné d'un projet de résolution amendant les passages qui concernent l'appellation du programme et la référence au plan d'amortissement dans la résolution 116/XXIII, est présenté au Conseil des gouverneurs sous la cote GC 25/L.7.

12. Composition du Conseil d'administration

Le Conseil des gouverneurs, conformément à la décision qu'il a prise à sa vingt-troisième session en ce qui concerne l'élection des membres du Conseil d'administration et de leurs suppléants, est invité à entériner l'échange de sièges au sein de la liste C entre pays de la sous-liste C2, comme indiqué dans le document GC 25/L.8.

13. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté

Un rapport de situation présenté sous la cote GC 25/L.9 récapitulera, à l'intention du Conseil des gouverneurs, les résultats enregistrés depuis sa vingt-quatrième session en ce qui concerne l'amélioration de l'accès des pauvres aux biens de production dans les pays et régions où la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté mène actuellement des activités.

14. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Le Conseil des gouverneurs du FIDA, à sa vingt et unième session, a approuvé la décision par laquelle le FIDA était choisi pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Le point sur les opérations du Mécanisme mondial en 2001 est présenté dans le document GC 25/L.10.



15. **Autres questions**

Approbation de la diffusion des documents

La politique du FIDA en matière de diffusion des documents prévoit qu'il appartient à l'organe directeur concerné de décider de la diffusion des documents de toute session. En conséquence, il est demandé au Conseil des gouverneurs d'autoriser que les documents dont il a été saisi et qu'il a approuvés à sa vingt-cinquième session soient diffusés et placés sur le site web du Fonds.